



Namur, le 20 juin 2023

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU FRONT COMMUN SYNDICAL Communauté française – Secteur XVII**

### **Un SOS de l'Aide à la Jeunesse - Suite**

Dans le cadre de la semaine d'actions « Fonction publique », les trois syndicats avaient déposé un cahier de doléances, véritable appel à l'aide des Services d'Aide à la Jeunesse du Gouvernement de la Communauté française, le jeudi 9 mars au Gouvernement de la Communauté française.

Ce cahier est issu d'une large consultation de tous les services de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française. 26 assemblées générales du personnel ont été organisées en Wallonie et à Bruxelles entre novembre 2022 et février 2023. Nous y relevons diverses difficultés : problèmes de personnel (nombre, statut, recrutement, ...), problèmes d'infrastructures (au niveau des locaux, de l'organisation, du matériel disponible, ...), manque de places d'accueil (création de structures publiques, ...), etc. La structure fonctionne encore que grâce à la passion, l'engagement, le dévouement du personnel.

Les trois organisations syndicales appellent à ce que cesse la maltraitance du personnel de l'Aide à la Jeunesse noyés dans les dossiers. Cette maltraitance s'exprime par l'augmentation des taux d'absence, dans le taux de rotation, et provoque une réelle souffrance chez ceux qui tiennent le coup. Cette situation a un effet direct sur la qualité de la prévention, la qualité des orientations, et donc sur la réelle qualité que les services apportent aux jeunes.

A la suite de ce cahier de doléance, l'Administration de l'Aide à la Jeunesse a été appelé à travailler sur les normes d'encadrement de ces 26 services. L'administration propose également un plan d'actions visant à solutionner divers problèmes (infrastructure, formation, recrutement, etc.). Durant cette période de travail, différents SOS ont été envoyés : distribution de tracts, arrêt de travail de 55 minutes, mobilisation devant le cabinet des ministres.

Force est de constater que ces appels à l'aide n'ont pas été entendus par le cabinet en charge de la Fonction publique.

Après une rencontre constructive avec le Gouvernement de la Communauté française le 15 mai 2023, la rencontre du 6 juin a vu le Gouvernement reporter ses propositions à un hypothétique ajustement budgétaire.

A ce jour, aucune autre date de rencontre entre le Gouvernement et les syndicats n'est prévue.

**C'est pourquoi, sans réponse constructive de la part des ministres, les SAJ-SPJ ont décidé d'actions. La première se déroulera le jeudi 22 juin 2023 à Charleroi et ce pour une durée indéterminée. Il y a de grandes chances que cette action fasse tache d'huile vu la situation désespérée de ces services.**

**Pour le front commun**

**Stéphane Jaumonet**  
Secrétaire fédéral **CGSP**  
0478/27 56 68